

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS**
Séance du 26 février 2021

III – Délibération relative aux régularisations concernant le budget Contribution de Vie Etudiante et de Campus 2020 (CVEC)

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les régularisations concernant **le budget Contribution de Vie Etudiante et de Campus 2020 (CVEC) conformément au tableau ci-dessous** :

Projets CVEC rentrée 2020 / 2021 dans les domaines de la vie associative et sociale

Nature du projet				Site de mise en œuvre	Période de réalisation	Budget prévisionnel	Budget 2020	Budget 2021
MS	Accompagnement des associations			Tous	sept-déc	2 000	2 000	0
Total Masse salariale						2 000	2 000	0
I	Matériel pour les associations			Tous sites	sept-déc	5 000	5 000	0
Total Investissement						5 000	5 000	0
F	FSDIE associations			Tous sites	sept-déc	50 000	50 000	0
F	FSDIE social - Aide sociale + Subvention achat ordinateurs			Tous sites	sept-déc	30 000	80 000	0
F	Projets thématiques			Tous sites	sept-déc	5 000	5 000	0
Total Fonctionnement						85 000	135 000	0

Total budget vie associative sept-déc 2020

142 000

Total dépense Covid-19 sept-déc 2020

80 000

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	28
Membres représentés :	6
Total :	34

Décompte des votes :

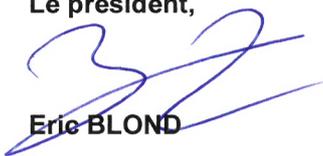
Absentions :	--
Votants :	34
Blancs ou nuls :	--

Suffrages exprimés :	34
Pour :	34
Contre :	--

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 10 mars 2021

Le président,



Eric BLOND